



Demande de Nationalité française !

Par **mislamis**, le **14/11/2013** à **17:19**

bonjour ! j'ai lu sur le net un article sur la loi de la nationalité française pour les algériens nés avant 1962!

je susi née avant 1962 mon père qui réside en France depuis 1962 à été réintégré dans la nationalité française en 2005 !il vis en france.

actuellement je vis en Algérie , je voudrai savoir si j'ai le droit de demander la nationalité française et quelles sont les démarche à suivre svp ! merci

Par **youris**, le **14/11/2013** à **18:14**

bjr,

la réintégration d'une personne dans la nationalité française ne vaut que pour ses enfants mineurs.

donc cela ne change pas votre nationalité.

cdt